

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE

PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE



À DESTINATION DES PARENTS

Édito

Depuis trente ans, le Conseil général a fait de la santé bucco-dentaire une de ses priorités en matière de santé publique. Le programme départemental de prévention bucco-dentaire s'adresse aux enfants de la Seine-Saint-Denis avec l'appui de nombreux partenaires et acteurs des villes participantes. Ce guide a été créé dans le but de rassembler toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin pour la bonne santé bucco-dentaire de vos enfants.

Vous en souhaitant bonne lecture.



STÉPHANE TROUSSEL
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

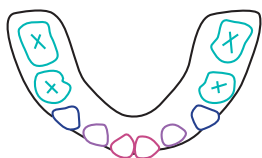
LE PROGRAMME DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE (PDPBD) EN SEINE-SAINT-DENIS

Le PDPBD a pour ambition d'éviter les maladies des dents et des gencives (principalement les caries) en favorisant l'accès aux soins et en expliquant les bons gestes et réflexes à adopter.

Ce programme est relayé par les professionnels de la petite enfance (travaillant dans les crèches, les PMI) et les animateurs des villes (Équipe technique locale) qui interviennent depuis l'école maternelle avec l'appui des enseignants et des animateurs de centres de loisirs. Il est soutenu par l'Assurance Maladie avec le dispositif M'T dents et par l'Agence régionale de santé (ARS).

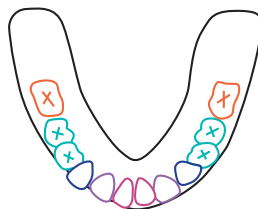
Mais le Conseil général, via son programme, ne saurait vous remplacer, vous parents, dans l'éducation bucco-dentaire de vos enfants.

Ce document vous donne toutes les informations utiles pour expliquer à votre enfant les grandes règles d'hygiène et les bons gestes à adopter.



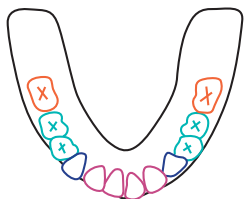
À environ 6 mois

La première dent (appelée dent de lait) apparaît. Les suivantes sortent jusqu'à 2 ans et demi. Elles commencent à tomber vers 6 ans.



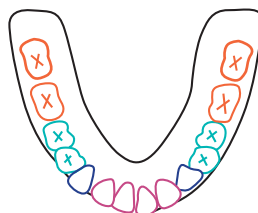
À 6 ans

Apparaît la première molaire définitive, la « dent de 6 ans » : il faut guetter son apparition et en prendre soin, car elle ne repousserait plus si elle était extraite pour cause de carie ou de traumatismes.



Entre 6 et 12 ans

Les dents de lait continuent de tomber et les dents définitives poussent.



À 12 ans

Apparaît la seconde molaire définitive, la « dent de 12 ans ».

1 Le brossage

Se brosser les dents pendant trois minutes.

Le brossage peut commencer dès l'apparition des premières dents.

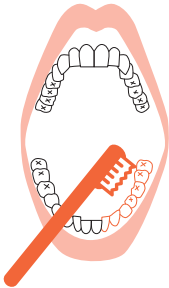
À chaque âge correspond le bon geste pour le brossage :

Pour les enfants de 18 mois à 3/6 ans

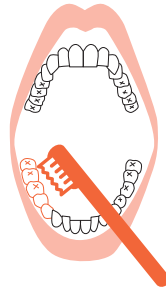
> La méthode BOUBOU

Brossage dentaire avec des mouvements uniquement horizontaux adaptés.

1



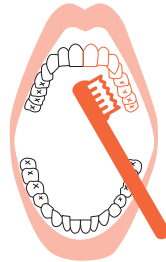
2



3



4

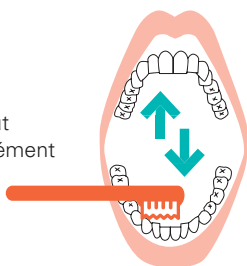


Pour les enfants à partir de 6 ans

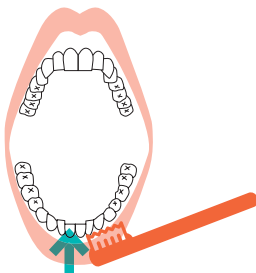
> La méthode BROS

B

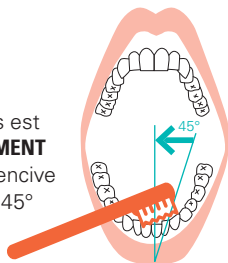
BROSSER le haut
et le bas séparément

**R**

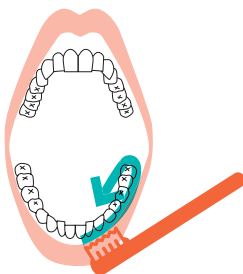
ROULEAU
ou mouvement rotatif
en brossant de la
gencive vers la dent

**O**

La brosse à dents est
inclinée **OBLIQUEMENT**
par rapport à la gencive
avec un angle de 45°

**S**

SUIVANT un trajet précis
afin de n'oublier aucune
surface



À CHAQUE ÂGE
SA BROSSÉ À DENTS

- > Elle doit être souple et à petite tête.
- > Elle doit être changée tous les 2 ou 3 mois.

À CHAQUE ÂGE
SON TUBE DE DENTIFRICE

Choisir les dentifrices portant la mention « enfant », « junior », « adolescent » ou « 2/6 ans », « 7/13 ans » selon l'âge de votre enfant.



**ATTENTION !
NE PAS OUBLIER**

- > De brosser les dents du fond
- > De rincer la bouche
- > De rincer la brosse avant de la ranger

2 L'alimentation

L'alimentation est importante pour avoir une bonne santé bucco-dentaire. Pour cela elle doit être variée, équilibrée et bien répartie dans la journée.

Préférer



> LES FRUITS ET LÉGUMES

> L'EAU POUR L'ENDORMISSEMENT

À la place du biberon de lait ou de boissons sucrées.

Éviter

> LES SUCRERIES

Le sucre est directement responsable des caries dentaires.



> LE GRIGNOTAGE ENTRE LES REPAS

Sucreries, lait, chocolat, sodas...

Boire !



> UN VERRE D'EAU

À la fin de chaque repas et régulièrement tout au long de la journée pour produire de la salive et faciliter la digestion.

3 Le fluor

Votre enfant a besoin d'un apport régulier et adapté en fluor.

Le fluor renforce l'émail des dents et les protège des attaques acides.

Où trouver du fluor ?

- > On en trouve naturellement dans l'alimentation : le thé, le poulet, le poisson, certaines eaux du robinet* ou minérales.
- > Le dentiste ou le médecin de PMI évalue les besoins supplémentaires en fluor pour votre enfant et peut en prescrire sous forme de comprimés ou de gouttes.



* Pour les villes d'Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Tremblay-en-France et Villepinte, l'eau du robinet est naturellement riche en fluor (> 0,3 mg/l), pas besoin de prescription de gouttes ou comprimés fluorés, ni d'utilisation de sel fluoré.

4 *Le rendez-vous chez le dentiste*

Le dentiste est un professionnel essentiel pour les dents de votre enfant : il donne des conseils pour bien s'en occuper, les soigne quand cela est nécessaire.



QUAND FAUT-IL ALLER CHEZ LE DENTISTE ?

Les visites sont à renouveler 2 fois par an pour contrôler que tout va bien.

Cela permet de :

- > dépister précocement les caries et d'éviter la douleur pour l'enfant,*
- > familiariser l'enfant à l'environnement d'un cabinet,*
- > dédramatiser les soins dentaires.*

À QUEL ÂGE AMENER VOTRE ENFANT CHEZ LE DENTISTE ?

La première visite peut avoir lieu vers l'âge de 24 mois, mais parfois bien avant en fonction de la situation de chaque enfant.



5 *Le scellement de sillons*

Parfois les dents de 6 ans et de 12 ans nécessitent une protection renforcée, appelée « scellement de sillons ». Cette technique simple et sans douleur consiste à recouvrir les dents d'une résine protectrice afin de faciliter leur brossage et lutter contre les agressions bactériennes.

Cet acte est indiqué chez les enfants à risque carieux et est réalisé uniquement par le chirurgien-dentiste.

Il est partiellement pris en charge par la Sécurité sociale jusqu'à l'âge de 14 ans.

De nombreux professionnels de différentes institutions (départementale, municipale, de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale et de l'Assurance maladie) se coordonnent pour la santé de vos enfants. L'Équipe technique locale (ETL), située dans les villes, fait vivre et accompagne le programme départemental dans les lieux de vie des enfants.



EN PMI

Des actions individuelles et collectives sont menées par des médecins, des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture :

- > remise de la première brosse à dents à 24 mois,*
- > examen bucco-dentaire dans le cadre du bilan de santé à 4 ans,*
- > évaluation du risque carieux,*
- > bilan des apports fluorés,*
- > prescription si nécessaire de comprimés ou gouttes de fluor.*



EN CRÈCHE

Des actions individuelles et collectives sont menées par des puéricultrices et des auxiliaires de puériculture :

- > information des parents,*
- > initiation à l'hygiène bucco-dentaire (apprentissage du brossage dentaire) pour les enfants.*





À L'ÉCOLE

L'essentiel des actions du programme départemental se fait dans les écoles du département, depuis la maternelle, où des animations collectives d'éducation à la santé et des actions de brossage dentaire sont réalisées par des animateurs des ETL et des infirmières scolaires avec l'appui des enseignants.



EN CENTRE DE LOISIRS

En appui de ce qui se fait à l'école, les enfants bénéficient des actions d'animation à la santé bucco-dentaire et de brossage dentaire dans les centres de loisirs assurées par des animateurs.



Pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins, l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes ont créé le dispositif M'T dents pour les enfants âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans.

Un mois avant la date d'anniversaire de l'enfant, un courrier personnalisé de l'Assurance maladie avec un imprimé de prise en charge est envoyé, invitant votre enfant à se rendre chez le chirurgien-dentiste de son choix pour un examen bucco-dentaire. Cette prise en charge, officiellement valable six mois, est, dans les faits, valable un an.

Un protocole d'accord local entre la Commission départementale des chirurgiens-dentistes et la Caisse primaire d'Assurance maladie de la Seine-Saint-Denis a étendu la dispense d'avance des frais, pour les soins de suite, à toutes les tranches d'âges.

Le Conseil général participe au projet d'accompagnement du dispositif M'T dents auprès des enfants de 6 ans en favorisant des actions d'information à l'école en lien avec les animateurs bucco-dentaires des villes et les enseignants.



Pour toute question sur la prise en charge M'T dents, vous pouvez contacter la CPAM au 01 48 96 48 81



Invitation pour consulter un chirurgien-dentiste

mon
PROCES-VERBAL
d'ACCUSE

LA COMMUNE

M'T dents

Assurance Maladie invite votre enfant à un rendez-vous M'T dents.

Il est remboursé pour vérifier si tout va bien dans sa bouche et bénéficier de conseils personnalisés pour garder ses dents.

*** Des soins si nécessaires, le traitement de caries par exemple.**

Votre enfant sera à nouveau invité à un rendez-vous M'T dents à 6, 9, 12, 15 et 18 ans. Des conseils vous sont complétement dus toutes habitudes chez le dentiste.

Pour en profiter, c'est simple ! Il vous suffit :

- * D'aller rapidement chez votre dentiste avec l'impression.
- * De payer au moment-même, de votre propre chef, la totalité de votre en charge-copie pour bénéficier de la gratuité de la visite.

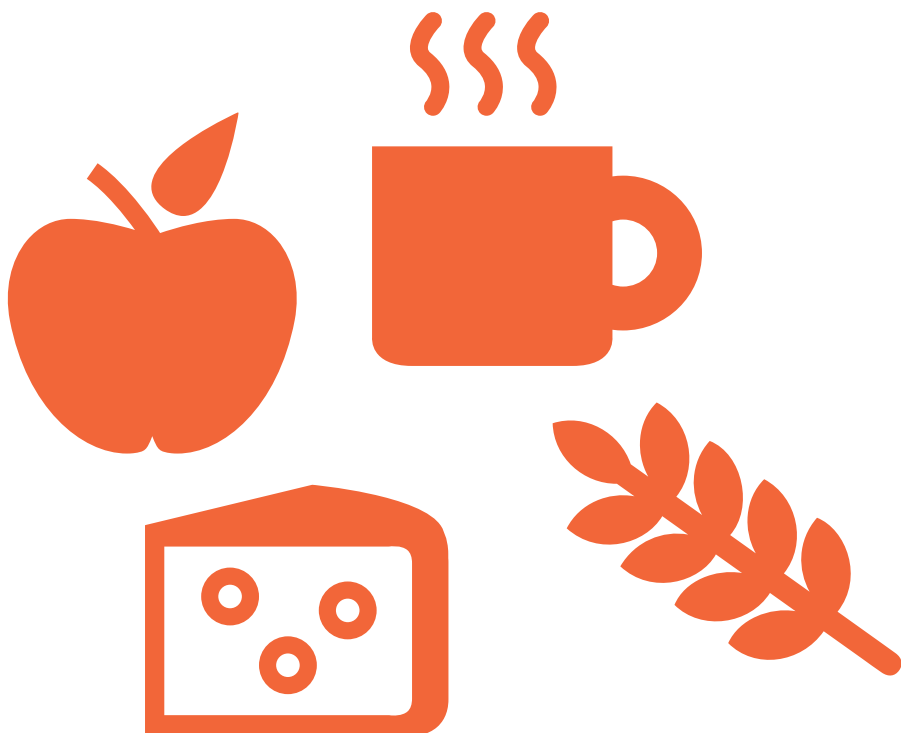
Plus d'informations ? Vous pouvez vous connecter sur www.mtdents.fr

Profitez-en pour créer votre compte Ameli. Il vous permet de suivre les rendez-vous de votre enfant, éventuellement ceux de ses frères et sœurs.

Cordialement,

Le Directeur de votre Caisse d'Assurance Maladie.





Formulaire de prise en charge à remettre au dentiste lors de la consultation

A thumbnail image of a form titled 'Formulaire de prise en charge'. The form is divided into several sections with blue headers, including 'Informations personnelles', 'Informations de la consultation', and 'Informations de la prise en charge'. It contains various fields for text entry and checkboxes.

CONTACTS

> **PAUL BISSILA**
CHIRURGIEN-DENTISTE
Responsable du Programme
départemental de prévention
bucco-dentaire
Tél. : 01 43 93 84 87
pbissila@cg93.fr

> **RAFIK ALLAL**
CHIRURGIEN-DENTISTE
Animateur de prévention
Tél. : 01 43 93 75 22
rallal@cg93.fr

> **BASSAM ABO AMER**
CHIRURGIEN-DENTISTE
Animateur de prévention
Tél. : 01 43 93 76 27
baboamer@cg93.fr